

➤ LE DISPOSITIF ALIZE : une démarche territoriale de solidarité interentreprises



Action Locale Interentreprises en Zone d'Emploi, est un dispositif national de soutien à l'activité économique et à la création d'emplois existant depuis 1998, dans 23 bassins d'emploi.

Il vise à l'accompagnement, des TPE et PME locales, dans leurs projets de développement par de « grandes entreprises » qui **mettent gratuitement leurs compétences** à leur disposition.

Alizé couvre tout le territoire du grand bassin dijonnais, de la Haute Côte d'Or et du Beaunois.

Les différents domaines sur lesquels une entreprise peut être accompagnée sont :

- Le marketing commercial
- Le contrôle de gestion
- L'organisation industrielle
- La qualité, la sécurité et l'environnement
- Les ressources humaines
- La stratégie d'entreprise
- Le juridique
- L'informatique
- Les achats
- Les systèmes d'information
- La gestion de projets

Le déroulement de l'accompagnement d'un projet :

**1- Prospection et détection des projets**

- par la CCI et ses partenaires

**2- Réunion mensuelle du comité d'agrément**

- présentation du projet
- accueil du dirigeant de PME
- analyse du dossier et décision

**3- Signature d'une convention entre le mandataire et la PME**

- déroulement de la mission – durée
- prévisions de création d'emplois

**4- Intervention du mandataire dans la PME**

- méthodologie – partage d'expérience – « effet miroir »

**5- Suivi – reporting à chaque comité d'agrément**

Les apports du dispositif : Un intérêt partagé :

<b>Pour les PME accompagnées :</b>	<b>Pour les grandes entreprises :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Accompagnement global et dans la durée</li> <li>• Rapidité de mise en œuvre</li> <li>• Effet de levier</li> <li>• Vision extérieure de l'entreprise</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Consolidation du tissu de PME et donc amélioration de leur compétitivité</li> <li>• Exercice d'une responsabilité sociale territoriale</li> <li>• Développement des compétences et motivation des cadres</li> </ul>
<b>Pour les clients :</b>	<b>Pour les collectivités locales :</b>
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Renforcement de l'attractivité du territoire par une offre de qualité</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Création d'emplois</li> <li>• Renforcement du tissu économique local</li> <li>• Attractivité du territoire</li> </ul>

En Côte d'Or 18 partenaires pour vous accompagner :



Témoignage d'un chef d'entreprise du territoire responsable d'un hôtel restaurant :

Accompagné par deux personnes de l'entreprise IKEA, un spécialiste du domaine du marketing et un spécialiste de son cœur de métier : la restauration

« Un bilan très positif : Alizé m'a permis d'avoir une vision globale de l'entreprise...d'apprendre à me structurer...à fixer des objectifs et m'y tenir... L'accompagnement a représenté un rendez-vous toutes les 4 à 6 semaines pendant une durée d'environ une année.

Le chef d'entreprise ressent même un besoin de nouveaux rendez-vous de suivi, un peu plus éloignés dans le temps.

Les rendez-vous permettent d'aller au-delà du thème de départ et d'aborder des sujets divers ».

Du point de vue du coach d'une grande entreprise :

« Les méthodologies mises en œuvre dans une grande entreprise sont applicables à tous les secteurs et à des entreprises de toute taille et génèrent des améliorations qui représentent un bénéfice pour le chef d'entreprise comme pour les salariés ».

**ALIZE en quelques chiffres :**

A une échelle nationale et depuis 1998, Alizé compte 160 entreprises partenaires, 1 500 PME accompagnées et 10 000 emplois soutenus.

Au niveau de la Côte d'Or, ce sont 95 projets qui ont été accompagnés, 258 emplois soutenus et 279 jours de compétences mobilisés.

**Pour tout complément d'information sur le dispositif ALIZE  
Pour un besoin d'accompagnement,  
Contactez Lionel ARAMBOURG, animateur territorial de la CCI21.**

Lionel ARAMBOURG  
Tél : 03 80 85 55 25 ou 06 85 94 63 36  
lionel.arambourg@cci21.fr